

Politique de dépôt et d'annulation

Pour tous les camps

Camps de vacances, camps de jour, camps de fin de semaine, etc.

Annulation : l'annulation avec remboursement complet est permise pour des raisons médicales ou pour un déménagement à l'extérieur (des pièces justificatives sont demandées). Pour les autres raisons, on pourrait considérer un changement de date ou un crédit applicable à une autre période. Les modalités de paiement peuvent varier d'un camp à l'autre et le paiement complet est exigible avant la tenue du camp.

Demande d'annulation: toutes les demandes d'annulation doivent être demandées sans délais par courriel ou courrier et nous parvenir le plus rapidement possible.

Annulation tardive (no show) : si le jeune ne se présente pas au camp il n'y aura ni remboursement, ni note de crédit, ni possibilité de transfert de semaine.

Renvoi pour comportement : en cas de problème nous essayons de trouver un terrain d'entente en communiquant avec les parents, toutefois, si le jeune est renvoyé du camp pour des raisons de comportement ou s'il nécessite un ratio d'encadrement supérieur aux normes, il n'y aura aucun remboursement ou note de crédit possible.

Pour les locations de chalet ou de salle

Avec hébergement : dépôt de réservation de 500\$* pour confirmer la réservation d'un séjour.

Sans hébergement : dépôt de réservation de 250\$* pour confirmer la réservation d'un séjour.

Séjours avec repas : Il n'y a pas de dépôt de réservation requis pour les repas, cependant, en cas d'annulation tardive (moins de 7 jours ouvrables), un montant représentant 25% des repas réservés sera facturé en plus de la perte du dépôt.

Séjours avec service d'animation : lorsque le groupe réserve un séjour avec service d'animation (exemple escapade nature) en cas d'annulation tardive (moins de 7 jours ouvrables), un montant représentant 50% de la facture sera facturé en guise de frais d'annulation.

*le dépôt est un acompte applicable au paiement du séjour et il n'est pas remboursable en cas d'annulation. Un changement de date est considéré comme une annulation.

NOTE:

Entrée en vigueur : depuis le 15 mars 2012 et applicable à toutes les réservations de séjours (voir votre contrat). Le conseil d'administration se réserve le droit de modifier cette politique.

Cas spéciaux : les personnes qui se sentent lésées par l'application de cette politique peuvent adresser leurs commentaires par écrit à la direction générale qui fera le lien avec le conseil d'administration.

Mise à jour le juin 2023

Centre du Lac Pouce, 6939 Talbot, Laterrière, Qc., G7N 1W2

Tél : 418-678-2455, fax : 418-678-1595, site web : www.lacpouce.com courriel : info@lacpouce.com